1 60 23/5/25
+ TD Mingot 23/5

Commune de Puycapel

Département du Cantal

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Calvinet

Mourjou

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de la commune de PUYCAPEL,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;
Vu le Code de la route ; et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28,
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I- huitième partie : signalisation temporaire – approuvée par l'arrêté interministériel du 06 novembre 1992 modifié),
Vu la requête formulée par l'entreprise de déménagement TD MINGOT le 22 mai 2025,

Considérant qu'en raison de l'emménagement de Mr et Mme OUILLADE au 6 Chemin du Claux à Calvinet, 15340 PUYCAPEL, nécessitant l'intervention de l'entreprise de déménagement TD MINGOT avec un véhicule poids lourd (19 tonnes), des encombrements ou accidents pourraient se produire si la circulation et le stationnement n'y étaient pas règlementés.

ARRETE :

ARTICLE 1 :
Il est donné autorisation à l'entreprise de déménagement TD MINGOT, de stationner un camion poids lourd de 19 tonnes, pour effectuer ledit emménagement au 6 chemin du Claux Calvinet, 15340 PUYCAPEL.

ARTICLE 2 :
Afin de permettre cet emménagement, la circulation sera provisoirement règlementée dans les conditions suivantes :
- le chemin du Claux sera fermé à la circulation durant la présence du camion, sauf pour les riverains et services de secours.
-La circulation sera déviée via le Pavé et la Rue de la Châtaigneraie.

ARTICLE 3 :
Le présent arrêté sera applicable le mardi 03 juin 2025 de 08h00 à 18h00.

ARTICLE 4 :
La signalisation règlementaire conforme sera mise en place et enlevée par l'entreprise de déménagement TD MINGOT

ARTICLE 5 :
Monsieur le Maire de la commune de PUYCAPEL, sera chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Puycapel, le 22 mai 2025
François DANEMANS, Maire de PUYCAPEL

MAIRIE DE PUYCAPEL (CANTAL)

1 Place Jean de Bonnefon Calvinet 15340 PUYCAPEL
Secrétariat ouvert au public : mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30 à Calvinet (tél : 04 71 49 94 32)
mardi, jeudi et vendredi matin de 9h à 12h00 à Mourjou (tél : 04 71 49 96 37)
mairie@puycapel.fr